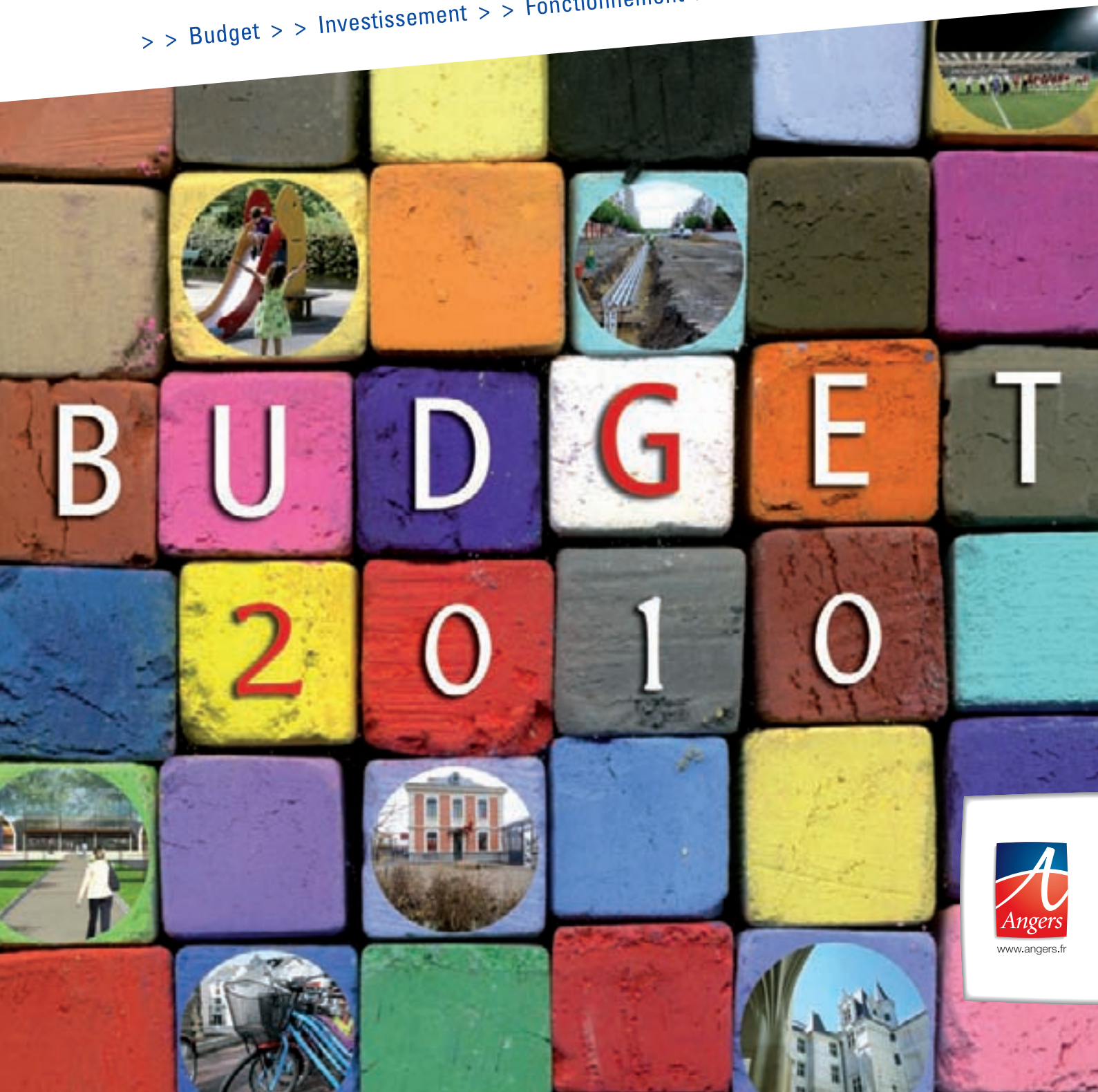


ANGERS 21 Des services pour chacun

> > Budget > > Investissement > > Fonctionnement > > Subventions > > Fiscalité > >





ANGERS 21 Budget 2010

L'année en chiffres

Budget : 272,24

Investissement : 73,94

Fonctionnement

Recettes : 198,30

Dépenses : 176,11

Subventions : 34,98

(en millions d'euros)



Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

En 2010, la Ville répond encore présente

Dans un contexte où les collectivités sont attaquées de toutes parts et où l'État se désengage de nombreux dispositifs, l'exception angevine détonne dans le concert des grandes villes. 2010 sera néanmoins une année de transition, car l'avenir des ressources de la ville sont incertaines du fait des inquiétudes liées à l'abandon de la taxe professionnelle qui aura un impact par ricochet.

Avec 74 millions d'euros, la Ville d'Angers répond toutefois encore présente en investissant très lourdement pour le développement de son territoire, la solidarité et la qualité de la vie. Le renouveau de notre ville s'amplifie avec une fois encore un investissement record pour les quartiers d'Angers dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, avec le tramway qui verra son chantier s'achever en fin d'année, avec l'élargissement des aides du Centre Communal d'Action Sociale pour s'adapter à la crise économique.

Combinés, les investissements de la Ville et d'Angers Loire Métropole de ces dernières années, font du territoire angevin un des mieux équipés et un des plus performants de France. Ce n'est pas un hasard s'il est aussi aujourd'hui, plus que jamais, un des plus agréables à vivre !



> Investissement

Le pourcentage des recettes de fonctionnement consacré aux dépenses d'investissement, est un ratio intéressant :

Années	2006	2007	2008	2009
ANGERS	28,20 %	28,44 %	28,13 %	30,82 %
Moyenne nationale	21,14 %	20,57 %	20,08 %	

À Angers, le **pourcentage des recettes affectées à l'investissement a toujours été supérieur à 28 %** alors que la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants est de l'ordre de **20 %**.

Source : Comptes administratifs – Ministère des Finances – Forum pour la gestion des villes

> Fiscalité

Hormis Paris, la ville d'Angers a **le taux de la taxe d'habitation le moins élevé des villes les plus importantes**. La moyenne nationale des taux de la taxe d'habitation est de **20,79 %** alors qu'Angers a un taux de **16,90 %**.

Source : Ministère des Finances / Trésorerie Municipale – Analyse financière – Septembre 2009

Déjà le 7 novembre 2001, le journal Le Monde rapportait "Avec un taux de taxe d'habitation de 16,90 % pour l'année 2001, la ville d'Angers se situe en queue de peloton des plus grandes villes de France."



André Despagnet

Adjoint délégué
aux finances

Un budget réaliste et solidaire

Un budget 2010 difficile à élaborer compte-tenu de la poursuite du désengagement de l'ÉTAT vis-à-vis des Collectivités Locales.

Malgré ces contraintes, la ville d'ANGERS **maintient le CAP** et se **tourne vers l'AVENIR** :

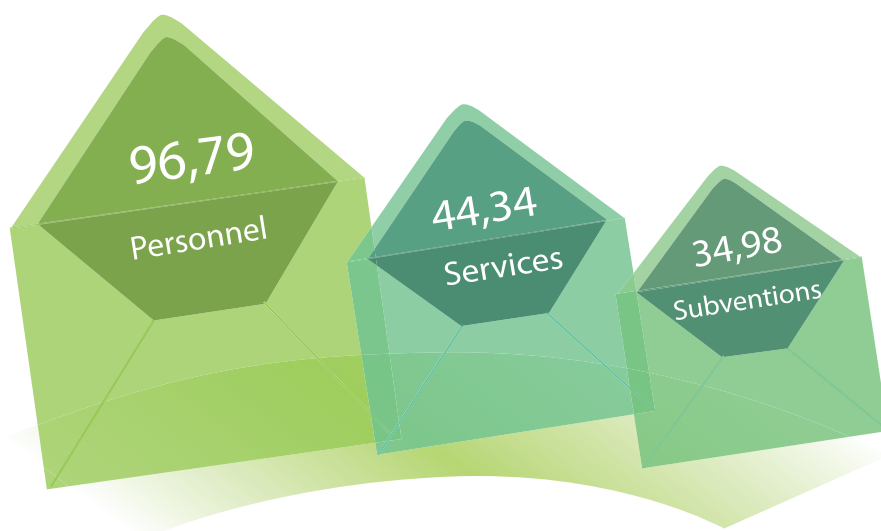
- en **PRÉVOYANT** un budget d'INVESTISSEMENT exceptionnel de 74 millions d'euros, très largement supérieur à la moyenne nationale ;
- en **MAJORANT** à nouveau l'enveloppe des SUBVENTIONS versées aux ASSOCIATIONS, afin de renforcer la solidarité et le lien social ;
- en **MAINTENANT** INCHANGÉ les TAUX d'imposition depuis 1983.

TOUS ces éléments, à contrario de la morosité ambiante, démontrent que la ville d'ANGERS face à la crise, fait preuve **d'optimisme en présentant aux ANGEVINS un budget réaliste et solidaire.**

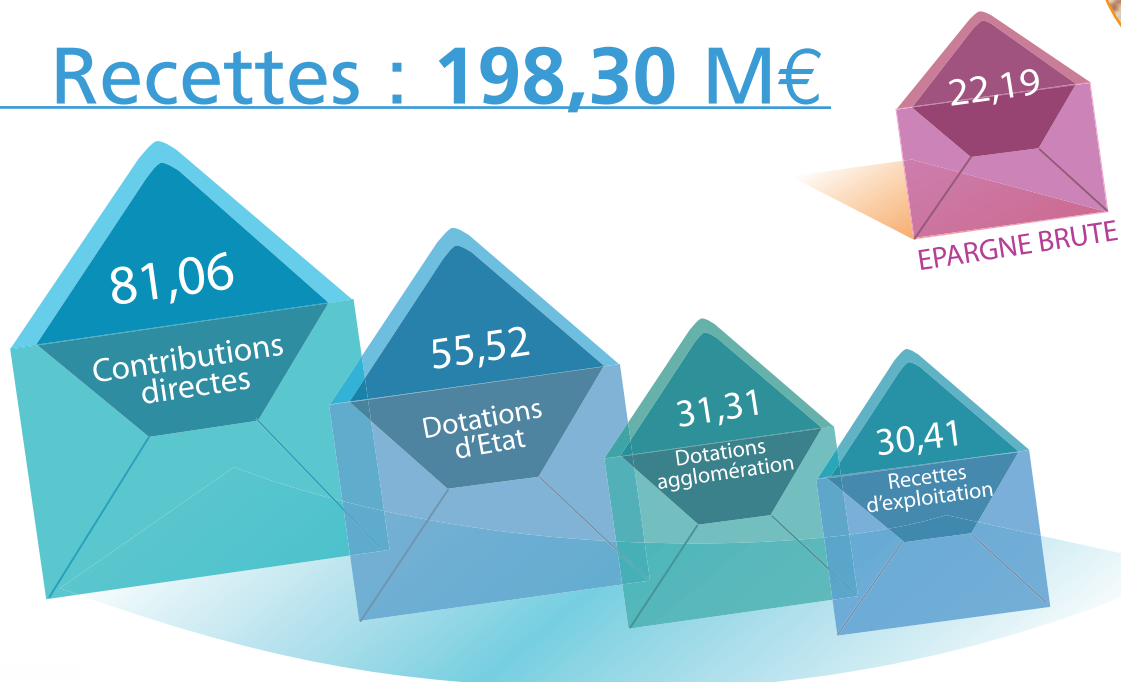
> FONCTIONNEMENT

(en millions d'euros)

Dépenses : 176,11 M€



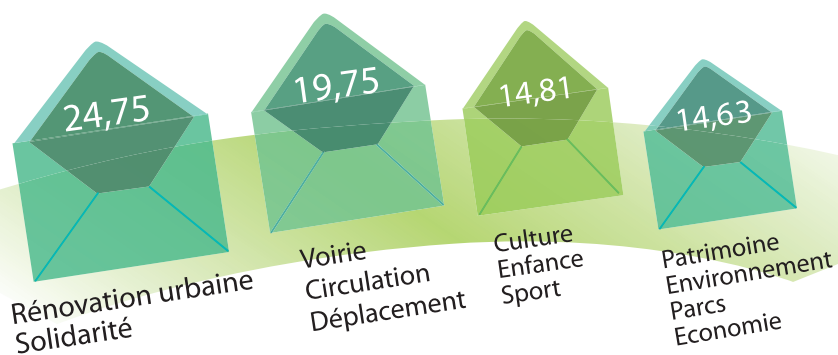
Recettes : 198,30 M€



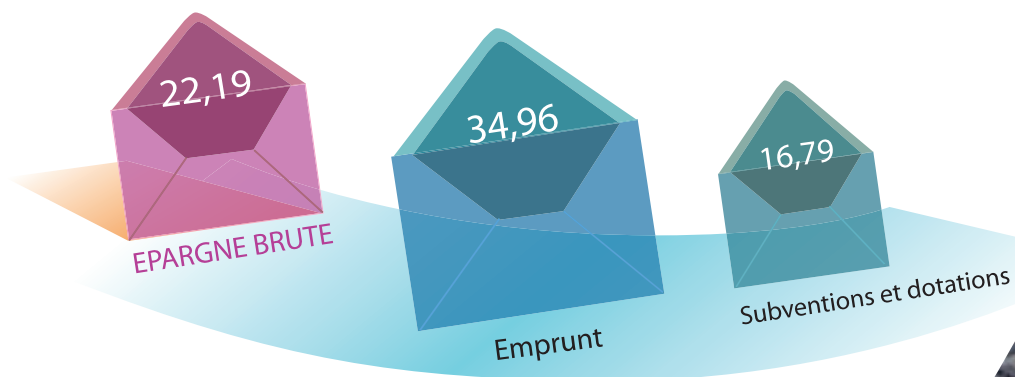
> INVESTISSEMENT

(en millions d'euros)

Dépenses : 73,94 M€



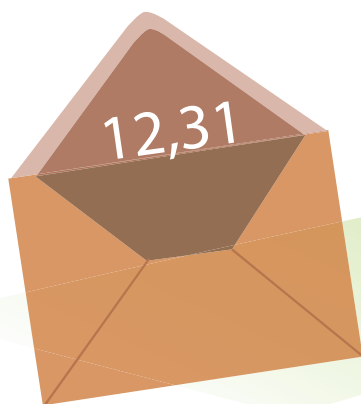
Recettes : 73,94 M€



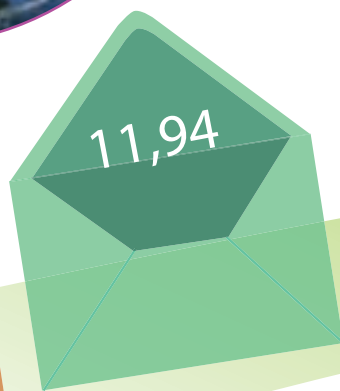
> INVESTISSEMENT

(en millions d'euros)

73,94 millions d'euros



Rénovation urbaine



Tramway



Logement social

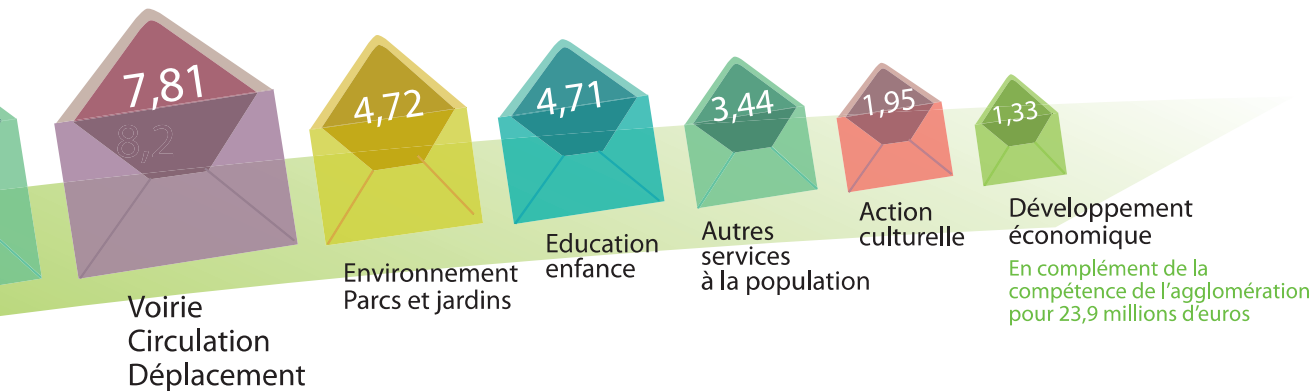


Patrimoine



Sports
et loisirs



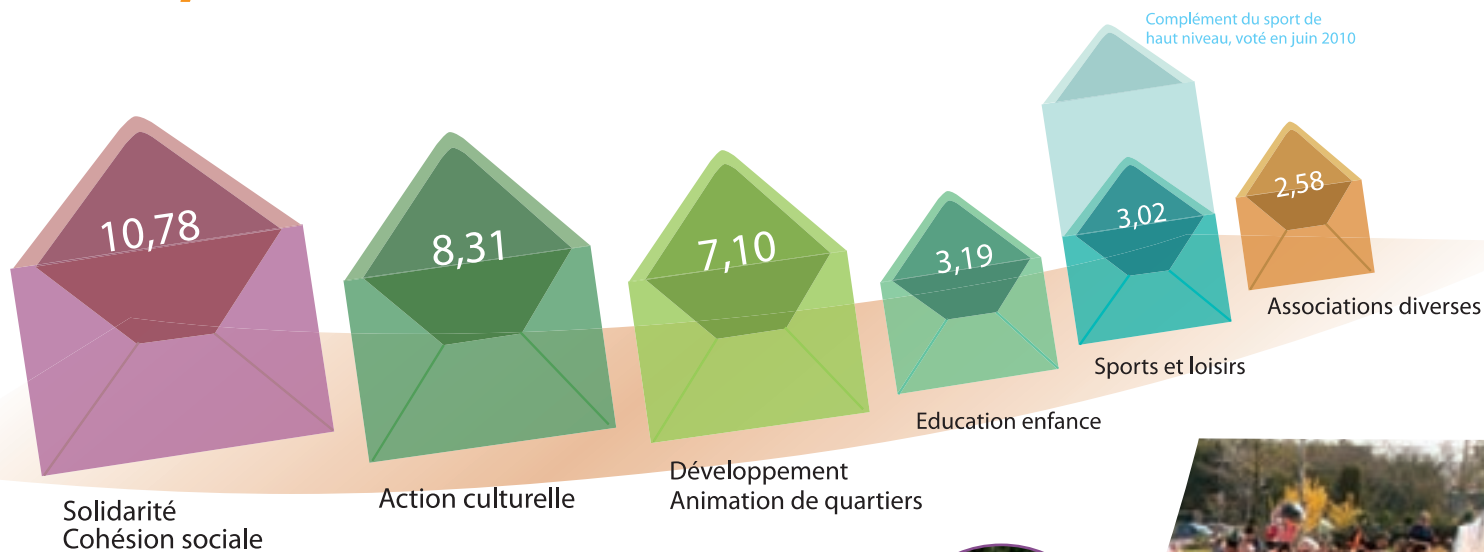


> SUBVENTIONS

(en millions d'euros)



34,98 millions d'euros



La part des subventions aux associations et organismes est significative comparée à la moyenne nationale des villes de plus de 100 000 habitants :

- Angers : 21 % soit 227 € par habitant
- Moyenne des autres villes : 12,61 % soit 156 € par habitant

Source : Forum pour la gestion des villes et Ministère des Finances - comptes administratifs 2008



> FISCALITÉ

(en millions d'euros)

Bases d'imposition (euros)

	2006	2007	2008	2009	2010*
Taxe d'habitation	172 315 000	176 352 000	180 011 000	186 965 000	191 119 000
Taxe foncière (Bâti)	137 953 000	141 035 000	144 640 000	150 262 000	154 328 000
Taxe foncière (Non Bâti)	321 500	320 500	364 500	450 400	435 000

Taux d'imposition (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe d'habitation	16,90	16,90	16,90	16,90	16,90
Taxe foncière (Bâti)	31,49	31,49	31,49	31,49	31,49
Taxe foncière (Non bâti)	36,83	36,83	36,83	36,83	36,83

Produit Fiscal Prévisionnel (euros)

	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe d'habitation	29 121 235	29 803 488	30 421 859	31 597 085	32 299 111
Taxe foncière (Bâti)	43 441 400	44 411 922	45 547 136	47 317 504	48 597 887
Taxe foncière (Non Bâti)	118 408	118 040	134 245	165 882	160 210
TOTAL	72 681 043	74 333 450	76 103 240	79 080 471	81 057 208

* Montant soumis au Conseil Municipal du 8 mars 2010

En 2009, la moyenne des taux de la taxe d'habitation dans les grandes villes faisant partie des 43 communes d'agglomération et communautés urbaines à taxe professionnelle unique (T.P.U) est de **20,79 %** (au lieu de 20,50 % l'an passé).

A Angers le taux est de **16,90 %**

Source : Ministère des Finances – Trésor Public - Analyse financière septembre 2009



Ville d'Angers

Hôtel de Ville
BP 23527, 49035 Angers Cedex 01
Tél. : 02 41 05 40 00 - Fax. : 02 41 05 39 00
Site internet : www.angers.fr - E.mail : mairie.angers@ville.angers.fr

Conception : André Despagne, adjoint délégué aux finances,
avec la collaboration de la Direction des Finances.

Conception graphique : Caminno.

Crédits photo : © Ville d'Angers - ALM - Thierry Bonnet - Guy Durand
Pascal Guiraud - Studio Denis - Jean-Patrice Campion - Darknightsky Fotolia.com